

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTRIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 28363

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1033 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Moustaphi Ali

Date de naissance : 01 - 01 - 1938

Adresse : AB Moulay Bouleab Rue 8 N 16

C.D CASE

Tél. 0677604308 Total des frais engagés : 1200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr KADIRI Mohamed EL FATMI
Professeur
ORL - Chirurgie Maxillo-Faciale
Chirurgie Plastique et Reconstrutive de la Face
Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Aloual Rés. Manial IV
Tél. : 05 22 23 30 27 / 05 22 23 63 03

Date de consultation : 18/03/2020

Nom et prénom du malade : Nazih Lakhira Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

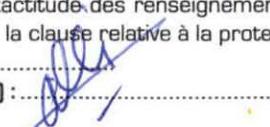
Nature de la maladie : Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 30/04/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/10/2020	C3		()	<p>Dr. KADIRI Mohamed EL FATMI Professeur ORL - Chirurgie Maxillo-Faciale Chirurgie Plastique et Réconstructrice de la Face Angle Bd Abdelmoumen et Bd. Houcine Aït Haddou Tél : 05 22 23 30 27 / 05 22 23 63 93</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
TRE DE PARIS 2020 IBN ENNAFIS Dr. Abdellah JEDRIKI 11, Rue Licteran 93190 20.23.02 Casablanca	18.04.2020	P1090	1209.00 Dhs. INPE 09/11/2020.84

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la maladie.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste

Diplômé de l'Académie de Lyon

Ex. enseignant à la Faculté

de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste

Ex. enseignante à la Faculté

de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

201 AF/1382

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur : Dr KADIRI

Nom et prénom : MATH LAKBTRA Age : 67 ANS

Date du prélèvement : 18/03/2020 Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques : 1/ ADENOME PARATHYROIDIEN

GROSSEUR dITHYROIDE

thyroïdectomie bilatérale



Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endometre -

- Date des dernières règles :

- Autres : Ponction Liquide

- Traitements éventuels :

Date : 18/03/2020

DR KADIRI Mohamed EL FATMI
Signature Professeur
ORL - Chirurgie Maxillo-faciale
Chirurgie Plastique et Recomposition de la Face
Angle Bd. Abdelloumene El Aouaoui, Bât. Khalid IV
Tél : 05 22 23 30 27 / 05 22 23 63 93

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Casablanca le 18/03/2020

FACTURE : 2020/1098

Patient(e) : Mme Lakhira NAZIH

Code patient : 201/1025

Référence : 201AR1382

Reçu le : 18/03/2020

Cotation : P 1090

Montant : 1200 DHS

Facture arrêtée à la somme **MILLE DEUX CENTS DIRHAMS.**

Dr. A. RIFKI

ICE : 001808260000087

INPE : 91120584

INPE du Laboratoire : 093002954

Dr. A. RIFKI
Centre de Pathologie
IBN ENNAFIS
11, Rue Lieutenant Bergé
Tél: 0522.20.23.02 - Casablanca

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : **18/03/2020**

Notre réf : **201AR1382**

Edité le : **23/03/2020**

Prescripteur : **Pr. F. KADIRI**

Patient(e) : **Mme Lakbira NAZIH**

Organe : **Thyroïde + Parathyroïde**

(Adénome parathyroïdien G + GMHN)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I – Adénome parathyroïdien G

Pièce d'exérèse de 1,90gr parvenue en trois fragments mesurant 0,4x0,2x0,2cm ; 0,8x0,5x0,3cm et 1,5x1,5x1,2cm provenant d'une formation nodulaire d'aspect jaune chamois et brunâtre avec remaniements hémorragiques.

L'examen microscopique montre une prolifération tumorale d'architecture endocrinoïde faite de travées, de nids, de cordons, d'acini et de quelques vésicules. Les cellules épithéliales ont un cytoplasme abondant éosinophile ou souvent clarifié et un noyau arrondi régulier muni d'une chromatine peu dense avec présence de quelques dystrophies cytonucléaires de nature réactionnelle. La vascularisation est abondante, elle est assurée par un réseau capillaire sinusoïde. En périphérie, on observe une capsule conjonctive fine entourée d'un liseré de parenchyme parathyroïdien.

II – Thyroïde

Pièce de thyroïdectomie totale pesant 24gr et mesurant 6x2,2x2cm pour le lobe droit, 4,5x2,5x2cm pour le lobe gauche et 2x1,5x1cm pour l'isthme.

A la coupe, le lobe droit renferme un nodule colloïde encapsulé de 1cm et le lobe gauche renferme un nodule calcifié en commun avec l'isthme de 1,1cm.

L'examen microscopique montre que les nodules sont constitués de vésicules petites et grandes centrées par une colloïde abondante et tapissées par un épithélium cubo-cylindrique ou aplati. Les cellules épithéliales ont un cytoplasme éosinophile ou clarifié et un noyau arrondi muni d'une chromatine peu dense et d'un petit nucléole. Certaines vésicules sont dilatées et kystiques, tapissées par un épithélium aplati. On retrouve des foyers denses miro-vésiculaires sans atypies majeures.

Le tissu interstitiel est fibro-congestif richement vascularisé, infiltré de lympho-histiocytes avec présence des suffusions hématiques, de foyers fibreux calcifiés et de sidérophages.

Conclusion

- Adénome parathyroïdiens gauche ;
- Dystrophie thyroïdienne nodulaire avec strumite ;
- Absence de malignité.

Dr A. RIFKI

*CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdelmajid RIFKI
11, Rue Lieutenant BERGE
16/03/22.20.23.02-Casablanca*